

COMMISSION DES JEUNES

REUNION DU LUNDI 4 MARS 2019

PV N° 6

Présents : MM. COUBRET, LACROIX, MAUMEGE, MARTINEZ, COUTY, BEAUCHET.

Excusés : MM. VILLATTE, DUFAUD, TRICOCHÉ.

Absents : MM. COUT, CONTINSUZAT, BEAUGE.

Assiste : M. LACOTE.

* **ADOPTION D'UN PROCES-VERBAL**

Le procès-verbal de la réunion du 15/01/19 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

CHAMPIONNATS JEUNES A 11 - CATEGORIES U15 ET U17

* **CATEGORIE U17** :

Observations et suivi :

- 2 journées réalisées sur 2 planifiées pour 3 rencontres jouées, 4 exempts et 1 forfait.
- Utilisation du créneau « matchs en retard » du 16/02/19.
- Déplacement des clubs hauts-viennois en Creuse et inversement malgré les distances entre certaines équipes, ce qui est positif.

* **CATEGORIE U15** :

Observations et suivi :

- 2 journées réalisées sur 2 planifiées pour 8 rencontres jouées.
- Utilisation des créneaux « matchs en retard » du 16/02/19 (journée entière) et du 02/03/19 (2 rencontres).
- 7 journées de programmées pour 4 dates de créneaux « matchs en retard » (23/03/19, 20/04/19, 01/05/19 et 18/05/19).

CHAMPIONNATS JEUNES A 8 - CATEGORIES U11 ET U13

* **CATEGORIE U13** :

Observations et suivi :

Première Série - Poule haute :

- 2 journées réalisées sur 3 planifiées pour 2 rencontres jouées et 2 reportées.
- Utilisation des créneaux « matchs en retard » du 02/03/19 (journée entière) et du 27/04/19 (journée entière).
- 8 journées de programmées pour 1 date de créneaux « matchs en retard » (20/04/19).

Première Série - Poule basse :

- 2 journées réalisées sur 3 planifiées pour 3 rencontres jouées et 1 reportée.
- Utilisation des créneaux « matchs en retard » du 02/03/19 (journée entière) et du 27/04/19 (journée entière).
- 8 journées de programmées pour 1 date de créneaux « matchs en retard » (20/04/19).

Deuxième Série - Poule haute :

- 2 journées réalisées sur 3 planifiées pour 6 rencontres jouées.
- Utilisation des créneaux « matchs en retard » du 02/03/19 (journée entière) et du 27/04/19 (journée entière).
- 8 journées de programmées pour 1 date de créneaux « matchs en retard » (20/04/19).

Deuxième Série - Poule basse :

- 2 journées réalisées sur 3 planifiées pour 3 rencontres jouées et 1 forfait.
- Utilisation des créneaux « matchs en retard » du 02/03/19 (journée entière) et du 27/04/19 (journée entière).
- 8 journées de programmées pour 1 date de créneaux « matchs en retard » (20/04/19).

Actions et décisions :

- **Reports éventuels** : la Commission rappelle qu'en cas d'impossibilité de jouer une rencontre à la date prévue, il est possible de planifier celle-ci (après accord des deux équipes concernées) sur une autre date se situant avant ou après la date initiale (celle-ci ne devant pas se situer après la date de la dernière journée de championnat).

Nous demandons aux deux clubs de nous informer par mail en nous communiquant date, lieu et horaire de la rencontre.

- **Rencontre non jouée AUZANCES / ES GUERETOISE (2) (Première Série - Poule haute)** : prévue initialement le 16/02/19 lors de la journée n° 2, les deux clubs se sont entendus pour reporter et fixer la rencontre au mercredi 6 mars 2019 (15 heures 30 à Rougnat).

- **Rencontre non jouée BOURGANEUF / AUZANCES (Première Série - Poule haute)** : prévue initialement le 02/03/19 lors de la journée n° 1 mais n'ayant pu se dérouler suite à un Arrêté Municipal, la Commission fixe la rencontre au samedi 23 mars 2019 (même lieu et même horaire).

- **Rencontre non jouée PAYS MARCHOIS / FOOT GENERATION 2000 (Première Série - Poule basse)** : prévue initialement le 02/03/19 lors de la journée n° 1, les deux clubs se sont entendus pour reporter et fixer la rencontre au samedi 23 mars 2019 (même lieu et même horaire).

*** CATEGORIE U11 :**

Observations et suivi :

- 13 critères réalisés sur 28 planifiés (2 journées annulées et 1 critérium non réalisé).
- L'ensemble des feuilles « compte-rendu de résultats » ont été retournées et les feuilles « numéros de licences » régulièrement renvoyées.
- Les « défis techniques » ont été réalisés de manière intermittente et les retours administratifs n'ont pas toujours été réalisés.

Actions et décisions :

- **Planification période mars-avril** : la 4^{ème} phase a été transmise aux clubs et éducateurs concernés.

5 journées et 1 tour de Coupe ont été programmés pour les samedis 9, 16, 23, 30 mars et 13, 27 avril 2019.

CHAMPIONNATS JEUNES A 5 - CATEGORIES U7 ET U9

* CATEGORIE U9 :

Actions et décisions :

- **Planification période 2^{ème} partie de saison** : une nouvelle phase a été transmise aux clubs et éducateurs concernés.

7 plateaux sur herbe, 1 Journée Nationale, 1 plateau féminin U6-U13, 1 Festi-Foot, 1 Journée Féminine U7-U17 et 1 Interclubs pour, au total, 13 rassemblements programmés pour les samedis 16 février, 9, 16, 23, 30 mars, 13, 20, 27 avril, 4, 11, 25 mai et 1^{er}, 8, 23 juin 2019.

* CATEGORIE U7 :

Actions et décisions :

- **Planification période 2^{ème} partie de saison** : une nouvelle phase a été transmise aux clubs et éducateurs concernés.

4 plateaux sur herbe, 1 Journée Nationale, 1 plateau féminin U6-U13, 1 Festi-Foot, 1 Journée Féminine U7-U17 et 1 Interclubs pour, au total, 10 rassemblements programmés pour les samedis 9, 23, 30 mars, 20 avril, 4, 11, 25 mai et 1^{er}, 8, 23 juin 2019.

FESTIVAL U13 DEPARTEMENTAL

Liste des équipes qualifiées : après réalisation du tour de qualification le samedi 9 février 2019, la Commission annonce les équipes qui participeront à la Finale Départementale.

- **Poule A** : AUZANCES (1) ; ESPOIRS DES COMBRAILLES (1) ; FOOT GENERATION 2000 (1)
- **Poule B** : CREUSE POLE SUD (1) ; AUZANCES (2) ; FOOT ACC 23 (1)
- **Poule C** : BOURGANEUF (1) ; PAYS MARCHOIS (1) ; NORD EST CREUSE (2).
- **Poule D** : non connues à ce jour (*)
- **Poule E** : ES GUERETOISE (2) ; BENEVENT-MARSAC (1) ; PAYS MARCHOIS (2).
- **Equipe jouant au niveau régional, qualifiée d'office** : ES GUERETOISE (1)

(*) *le critérium de la Poule D (équipes de Nord Est Creuse (1), St Fiel-Ste Feyre (1), Chénérailles (1), Dun-Naillat (1)) n'ayant pu se dérouler le samedi 9 février 2019, celui-ci a été reporté au mercredi 6 mars 2019.*

Attribution manifestation :

L'organisation du Festival U13 départemental est attribuée au club de **ES GUERETOISE**.
Pour rappel, il aura lieu le samedi 6 avril 2019 sur la journée.

Organisation de l'événement :

- **Mardi 5 février 2019 - 18 heures 30 - lecture du Cahier des Charges** : Sylvain LACOTE, Léo MARTINEZ et Sylvain DUFAUD ont rencontré le club organisateur pour faire le point sur les ressources matérielles et humaines nécessaires pour le bon déroulement de la manifestation.

Une réunion de finalisation de préparation est prévue le lundi 18 mars 2019 à 18 heures 30.

- **Programme et modalités d'inscription** : cela sera communiquée aux clubs concernés **entre le 27 et le 31 mars 2019** par la Commission afin que ceux-ci puissent s'organiser au mieux.

- **Réunion de présentation** : mise en place le **mardi 19 mars 2019 à 19 heures au District de Football de la Creuse** et ouverte à l'ensemble des clubs concernés.

Sylvain LACOTE présentera l'événement dans son intégralité d'un point de vue organisationnel et sportif avant de réaliser **le tirage au sort** des premières rencontres de la compétition.

CHALLENGES U11 - JEAN FOUGERE ET CAMILLE MEROT

Liste des équipes qualifiées : l'ensemble des équipes actives et en lice seront inscrites pour ces compétitions départementales.

Attribution manifestation :

La Commission avait lancé un appel à candidature aux clubs souhaitant organiser ces événements et rappelle que les organisations des événements sont attribuées à FOOT GENERATION 2000 (Jean Fougère) et AUZANCES (Camille Mérot).

Pour rappel, ils auront lieu le samedi 18 mai 2019 sur la journée.

La Commission ira à la rencontre des clubs afin d'effectuer une lecture minutieuse du Cahier des Charges.

Le but sera de faire le point sur les ressources matérielles et humaines nécessaires pour le bon déroulement de la compétition.

Les clubs seront contactés prochainement par la Commission pour convenir d'un rendez-vous.

Organisation de l'événement :

Premier tour qualificatif :

- Les 25 équipes départementales seront réparties en 4 Poules de 4 équipes et 3 Poules de 3 équipes.

- Le **samedi 16 mars 2019**, les équipes se rencontreront au travers de critères de qualification (un défi technique et 2 ou 3 rencontres par équipe).

- Seront qualifiés pour le Challenge principal les deux premiers de chaque Poule, ce qui nous donnera 14 équipes pour le challenge Jean Fougère, et seront reversés pour le Challenge consolante les troisièmes et quatrièmes de chaque Poule, ajoutés aux équipes de Foot Génération 2000 (3) et (4) (équipes féminines), ce qui nous donnera 13 équipes pour le Challenge Camille Mérot.

ATTENTION : seules deux équipes du même club peuvent se qualifier pour la Finale Départementale.

- **Poule A** : AUBUSSON EF (1) ; ES GUERETOISE (2) ; ESPOIRS DES COMBRILLES (2) ; St FIEL (2).

- **Poule B** : AUBUSSON EF (2) ; ES GUERETOISE (1) ; PAYS MARCHOIS (2) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1).

- **Poule C** : BOURGANEUF (1) ; St FIEL (1) ; PETITE-CREUSE (2) ; Ste FEYRE (1).

- **Poule D** : Ste FEYRE (2) ; AUZANCES (1) ; NORD EST CREUSE (1) ; ESPOIRS DES COMBRILLES (1).

- **Poule E** : BENEVENT-MARSAC (1) ; FOOT ACC 23 (1) ; FOOT GENERATION 2000 (1).

- **Poule F** : FELLETIN-SUD EST CREUSE (1) ; CHENERAILLES (1) ; BELLEGARDE EN MARCHE (1).

- **Poule G** : FOOT GENERATION 2000 (2) ; ES GUERETOISE (3) ; PAYS MARCHOIS (1).

Finale :

Le programme et l'organisation vous seront communiqués prochainement, dans l'attente des résultats du tour de qualification.

ATTRIBUTIONS MANIFESTATIONS JEUNES

La Commission des Jeunes avait lancé **un appel à candidatures en vue de l'organisation des événements suivants**.

Après lecture des différents courriers envoyés par les clubs, voici l'attribution des manifestations pour les catégories jeunes pour cette fin de saison :

- **½ Finales des Coupes de la Creuse U15 et U17** : le SC Rougnat.

Le site de Rougnat est retenu.

Un deuxième site sera communiqué prochainement.

- **Finales des Coupes de la Creuse U15, U17 et U19** : non communiqué pour le moment.

- **Journée Nationale U7 et U9 (25 mai 2019)** : le RFC Ste Feyre.

Le site de Ste Feyre est retenu.

ANIMATION FUTSAL - BILAN

Résumé de l'action : la Commission a souhaité, au travers de ce Challenge prénommé « LAHITTE-FETIS », **permettre à un maximum de jeunes licenciés de découvrir la pratique futsal** en mettant en place des séances de perfectionnement technique et tactique.

Dates et lieux : grâce aux gymnases mobilisés (Bourganeuf, Guéret, Chambon, Châtelus-Malvaleix, La Souterraine, Auzances, Boussac, Dun Le Palestel) durant les vacances scolaires de février, ce sont **27 interventions** qui ont été réalisées par Sylvain LACOTE, accompagné de Membres des Commissions Jeunes et Technique et des éducateurs bénévoles locaux.

Catégories concernées : grâce aux nombreux créneaux disponibles, cette animation a été ouverte à l'ensemble des équipes des catégories U11, U13, U10-U13 Féminines et U14-U17 Féminines.

Nombre de participants : 261 enfants dont 46 filles.

Remerciements : la Commission tient à remercier les **Municipalités** pour la mise à disposition de leurs gymnases, les **Membres des Commissions** qui se sont mis à la disposition de Sylvain LACOTE pour la réalisation des séances, les **éducateurs** et **parents** accompagnateurs sans oublier nos **jeunes participants**.

Perspectives : cette première animation Futsal a été une réussite ponctuée de nombreux points positifs.

La Commission envisage donc de proposer à nouveau l'opération la saison prochaine et de l'étendre à d'autres catégories en utilisant le même fonctionnement sur d'autres périodes de vacances scolaires.

MAILS ET POINTS DIVERS

Tournoi du RFC Ste Feyre - catégories U11 et U13 : après avoir reçu le règlement et vérifier la disponibilité de la date, la Commission informe qu'elle valide la demande d'organisation d'un tournoi de football à 8 pour les catégories U11 et U13 le jeudi 30 mai 2019.

Tournoi du GJ Creuse Pôle Sud - catégorie U15 : après avoir reçu le règlement et vérifier la disponibilité de la date, la Commission informe qu'elle valide la demande d'organisation d'un tournoi de football à 8 pour la catégorie U15 le samedi 27 avril 2019.

Tournoi de l'USC Bourganeuf - catégorie U15 : après avoir reçu le règlement et vérifier la disponibilité de la date, la Commission informe qu'elle valide la demande d'organisation d'un tournoi de football à 8 pour la catégorie U15 les samedi 20 et dimanche 21 avril 2019.

Challenge Régional de Futsal « Lahitte-Fetis » : cet événement aura lieu le mercredi 1^{er} mai 2019 à Cognac et la Commission devra proposer deux équipes U11 (5 joueurs + 3 remplaçants) dans le cadre de cette compétition.

L'ensemble des clubs ayant une équipe dans la catégorie U11 auront l'occasion de postuler auprès du District de la Creuse.

La Commission se réserve ensuite le choix des deux équipes participantes.

Prochaine réunion : lundi 29 avril 2019.

Le Président : Léo MARTINEZ.